

ZPS BASSE PLAINE DE L'AUDE

Espèces animales remarquables

Aigrette garzette

Egretta garzetta

PROTECTION

Espèce protégée en France
Annexe II (Conv. de Berne)
Annexe I Directive Oiseaux

LIVRE ROUGE

A Surveiller

DETERMINANTE ZNIEFF

OUI - >10 COUPLES

Photo : X. Rufroy



Généralités

DESCRIPTION

Envergure : 88-106 cm

Longueur : 55-65 cm

Héron de taille moyenne, élancé. Le plumage est entièrement blanc, les pattes sont noires avec les doigts jaunes. Le bec est noir. En période nuptiale, deux longues plumes blanches et très fines sont présentes sur la nuque et sont caractéristiques de l'espèce.

DISTRIBUTION

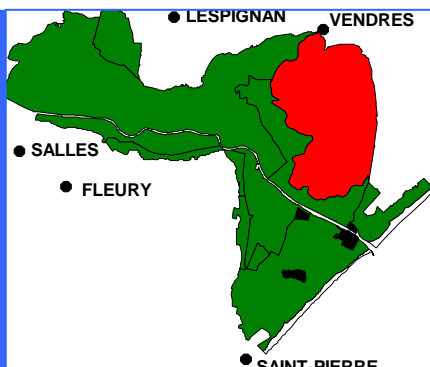
Languedoc-Roussillon : Gard, Hérault, Aude, Pyrénées-Orientales

France : Tout le pourtour méditerranéen, la côte atlantique, val de Loire, Allier, Durance, long de la Garonne, le Rhône

ECOLOGIE

L'Aigrette garzette est une espèce assez peu spécialisée. Elle chasse des proies de nature diverse, aussi bien dans les milieux d'eau douce que d'eau salée. Cet oiseau peut se reproduire dans les bois de feuillus, de conifères, les haies de Tamaris, en roselière. L'espèce a besoin d'un domaine vital composé de lieux d'alimentation, disponibles dans un rayon de 10 à 15 kilomètres autour du site de reproduction. Elle se nourrit essentiellement de petits poissons, d'amphibiens et d'insectes aquatiques.

ZPS Basse Plaine de l'Aude



SITES DE REPRODUCTION

L'Aigrette garzette se reproduit uniquement sur l'étang de Vendres, dans une colonie mixte avec des Hérons gardeboeufs et des Hérons cendrés. Cette colonie est située sur une haie de tamaris le long d'un canal au milieu de la roselière de l'étang.

En 2006, 136 couples d'Aigrette garzette se reproduisaient dans cette colonie.

Elle utilise l'ensemble des zones humides dont les canaux de la plaine agricole du site pour son alimentation, avec une préférence pour les prairies inondées.

Menaces et gestion

FACTEURS DE MENACES

- Pollution des zones humides, dégradation de la qualité des eaux qui entraîne une réduction des ressources alimentaires (poissons, crustacés...)
- Modification du régime hydrique des étangs, roselières...
- Pertes d'individus lors des hivers rudes. L'Aigrette garzette semble très dépendante des aléas climatiques, et les grandes vagues de froid l'affectent sévèrement.
- Dérangement des colonies (avril à fin juillet)

CONSERVATION

- Protéger l'ensemble du réseau des zones humides méditerranéennes, qui constituent le domaine vital de cette espèce, tant pour se reproduire que pour se nourrir. De plus, pour les sujets migrateurs, la présence « continue » de zones humides est un facteur de survie important.
- Limiter les pollutions diffuses notamment agricoles, qui dégradent les capacités trophiques du milieu
- Mettre en place une gestion hydraulique correspondant aux exigences biologiques de l'espèce
- Etudier l'espèce via des suivis des colonies afin de mieux connaître ses besoins